



SOCOTEC

SOCOTEC BELGIUM ASBL



n° 200-INSP

ADRESSE DE L'INSTALLATION : RUE NOUVELLE 33, HAUT-FAYS 6929.
 PROPRIETAIRE (nom-prénom) :
 Adresse : IDEM
 DEMANDEUR : BALEROID PIRNAY SPRL
 Adresse : RUE DE OIZY 67, SSSS BIEURE.
 INSTALLATEUR : BALEROID PIRNAY SPRL
 Adresse : IDEM
☒ TVA ☐ CI : 0677 705 043.

Date de contrôle : 06/11/18 Agent visiteur : PIRLET A. Nom du GRD : QRES- Code EAN :
 Compteur n° : Index* (HP) (kWh) : Index* (HC) (kWh) :

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DOMESTIQUE A BT ET TBT

Type de locaux : ☒ unité d'habitation ☐ unité de travail domestique ☐ parties communes d'un ensemble résidentiel
 Type d'installation : ☒ nouvelle ☐ modification ☐ extension ☐ existante (☐ avant ☐ après 1.10.81)
 Type de contrôle : ☒ examen de conformité RGIE art.270 ☐ visite de contrôle périodique RGIE art.271 ☐ visite de contrôle avant renforcement de puissance RGIE art.276 ☐ visite de contrôle lors de la vente d'une unité d'habitation RGIE art. 276bis ☐ examen de conformité d'une installation photovoltaïque (RGIE art. 270)
 - Dérogations appliquées : RGIE ☐ art. 271 bis ☐ art. 278
 - Procédure interne : check- list-INS- ☒ E-10 ☐ E-11 ☐ E12
 Tension nominale de l'installation (A.C) : ☐ 1N400V ☐ 2X230V ☒ 3X230V ☐ 3N400V ☐ Autre :
 Protection du branchement : In 40 A ☐ présente ☐ selon devis GRD ☒ I_{max} autorisé pour la validité du présent rapport
 Câble d'alimentation tableau principal : section x mm², type : Inter sec général : ☐ int. différentiel ☐ autre :
 Type prise de terre : ☐ boucle à fond de fouille ☒ piquet(s) : nbre 5
 Mesures : R_A = 23,3 Ω ; R_{iso tot} = 7,22 MΩ (appareils de mesure utilisés : appareils dont l'agent est titulaire)

Description de l'installation visitée :

Protection contre les contacts indirects

Différentiel(s)	I _n (A)	I _{cc} (kA)	I _Δ (A)	Circuit(s) protégé(s)	Type	I _n (A)	I _{cc} (kA)	I _Δ (A)	Circuit(s) protégé(s)	Type
	40	3	300mA	TOUT	☐ AC ☒ A ☐ B					☐ AC ☐ A ☐ B
	40	3	30mA	QRSTU	☐ AC ☒ A ☐ B					☐ AC ☐ A ☐ B
Nombre de tableaux : 1 Nombre de circuits terminaux : détail ☒ voir plans et schéma(s) en annexe ☐ voir croquis en annexe (RGIE art 276bis)										

Résultats du contrôle

DDR installés adaptés à la valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre	☒ OK ☐ Inf ☐ Rem ☐ SO
Le différentiel général : ☐ était plombé. ☐ n'a pu être plombé. ☒ a été plombé. ☐ n'est pas plombable. ☐ est absent	☒ OK ☐ Inf ☐ Rem ☐ SO
Contrôle du fonctionnement des DDR par leur bouton test ☐ via un courant de défaut (art. 271)	☒ OK ☐ Inf ☐ Rem ☐ SO
Protections contre les surintensités adaptées aux sections des circuits qu'elles protègent	☒ OK ☐ Inf ☐ Rem ☐ SO
Correspondance et conformité des plans et schémas ☒ ceux-ci ont été visés et signés pour approbation	☒ OK ☐ Inf ☐ Rem ☐ SO
Etat du matériel électrique fixe ou à poste fixe et mobile si d'application ☐ récepteurs non placés (points lumineux ; appareils fixes)	☒ OK ☐ Inf ☐ Rem ☐ SO
Matériel installé correspond aux facteurs d'influences externes présents ☐ récepteurs non placés (points lumineux ; appareils fixes)	☒ OK ☐ Inf ☐ Rem ☐ SO
Continuité des liaisons équipotentielles principales et supplémentaires ☐ en attente à connecter lors du placement des équipements	☒ OK ☐ Inf ☐ Rem ☐ SO
Protection contre les chocs électriques par contacts directs et indirects	☒ OK ☐ Inf ☐ Rem ☐ SO

☐ Référence rapport précédent : date de visite : O.A :

INFRACTIONS (voir code au verso) ☒ Néant :

REMARQUES ☐ Néant :

CUISINE ET SDB non placées hors du contrôle.

CONCLUSION : (Information générales au verso)

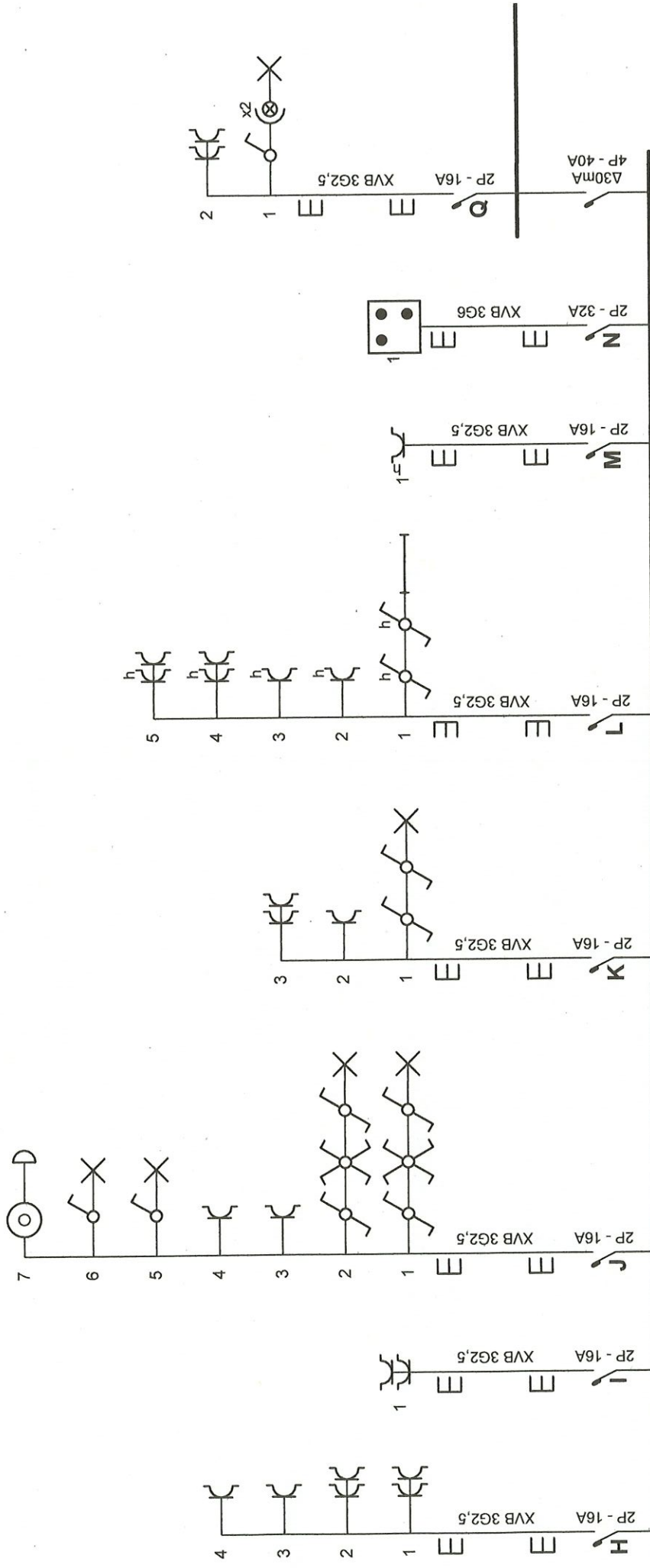
- ☒ L'installation est conforme aux prescriptions du RGIE. Le prochain contrôle est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur
- ☐ L'installation n'est pas conforme aux prescriptions du RGIE. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les manquements constatés doivent être exécutés sans retard, et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.
- ☐ Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme ☐ au terme du délai de 18 mois prenant cours le jour de la signature de l'acte de vente ☐ au terme du délai d'un an prenant cours le jour de la visite ☐ avant la mise en usage ☐ avant le :

Nom et signature de l'agent visiteur
 Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nom et signature du demandeur
 pour réception

Visa du distributeur





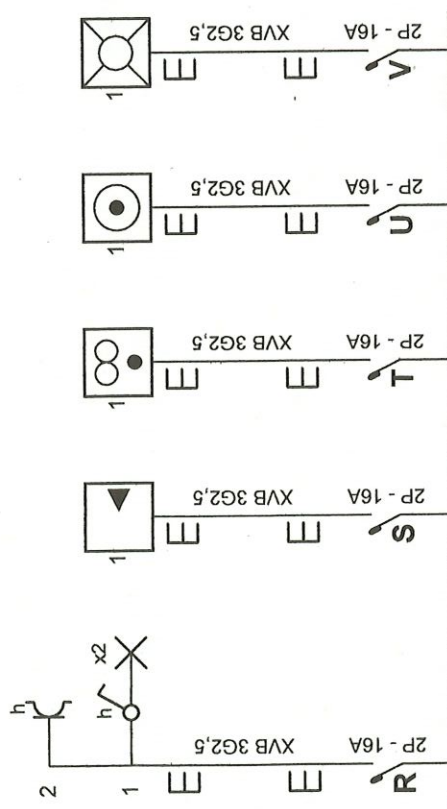
p. 2/6
Schéma unifilaire
2 x 230V ~ 50Hz

Installateur
Balfroid-Pirnay S.P.R.L.
Rue de Oizy 67
5555 Bièvre
GSM: 0474 51 93 73
e-mail: loganpirnay.elect@gmail.com; balfroid_ludovic@hotmail.com
TVA BE 0677.705.049

Adresse de l'installation électrique

rue Nouvelle 37
6929 Haut Fays





Adresse de l'installation électrique

rue Nouvelle 37
6929 Haut Fays



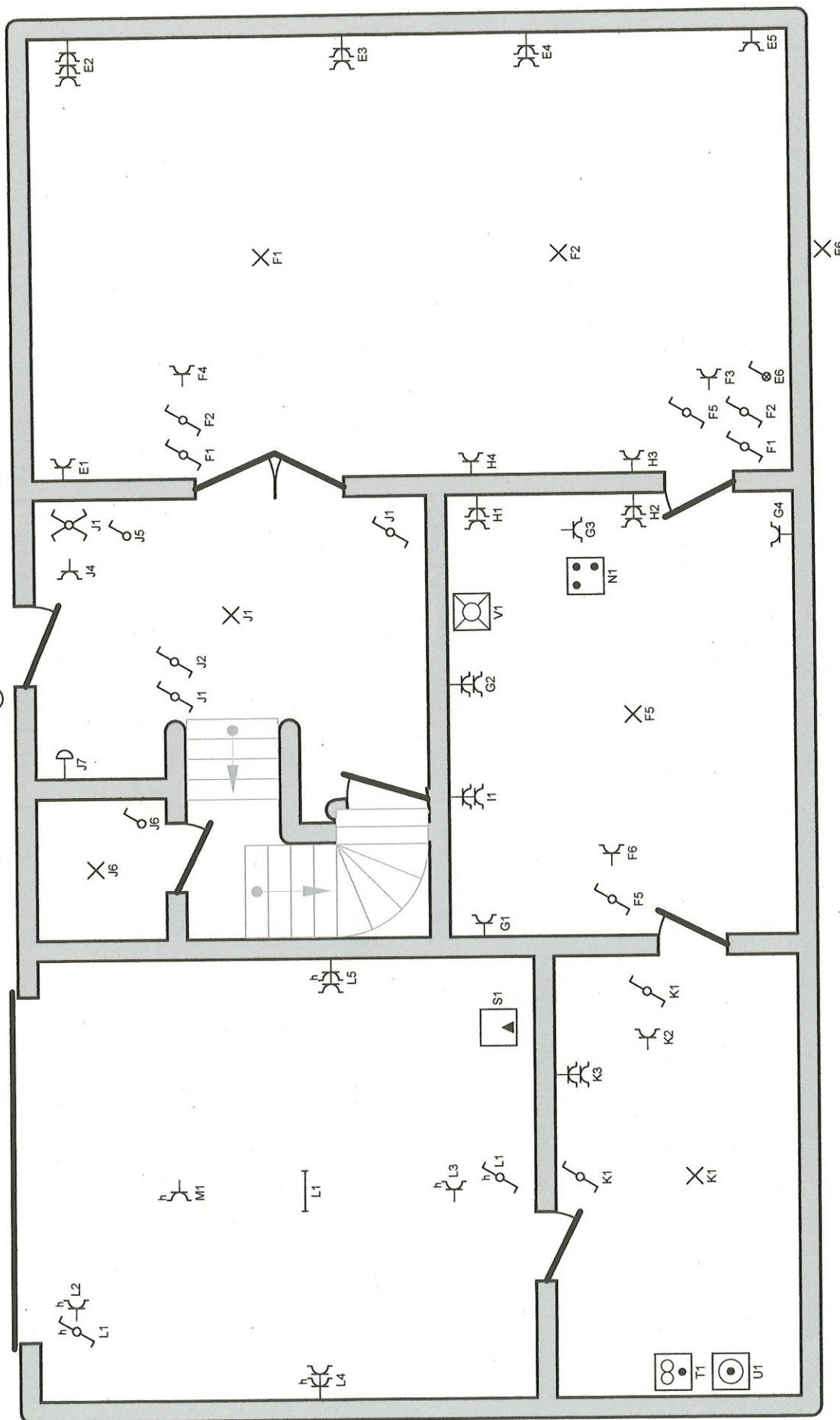
p. 3/6
Schéma unifilaire

2 x 230V ~ 50Hz

Installateur
Balfroid-Pimay S.P.R.L.
Rue de Oizy 67
5555 Bièvre
GSM: 0474 51 93 73
e-mail: loganpimay.elect@gmail.com; balfroid_ludovic@hotmail.com
TVA BE 0677.705.049

rez de chaussee

⊙ J7



Adresse de l'installation électrique

rue Nouvelle 37
6929 Haut Fays

Installateur
Balfroid-Pimay S.P.R.L.

Rue de Oizy 67

5555 Bièvre

GSM: 0474 51 93 73

e-mail: loganpimay.elect@gmail.com; balfroid_ludovic@hotmail.com

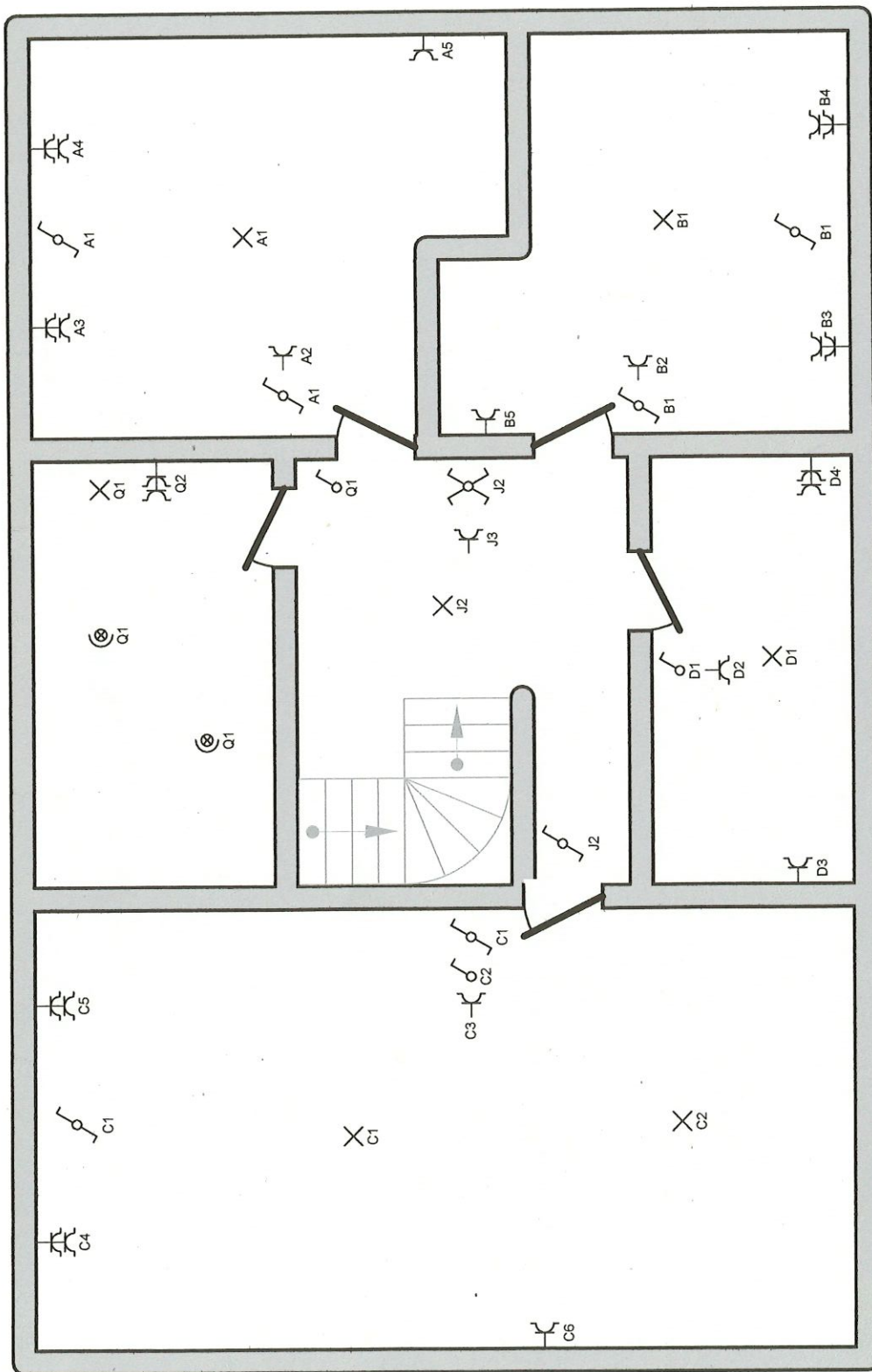
TVA BE 0677.705.049

p. 4/6
Schéma de position

2 x 230V ~ 50Hz



1er étage



Adresse de l'installation électrique

rue Nouvelle 37
6929 Haut Fays



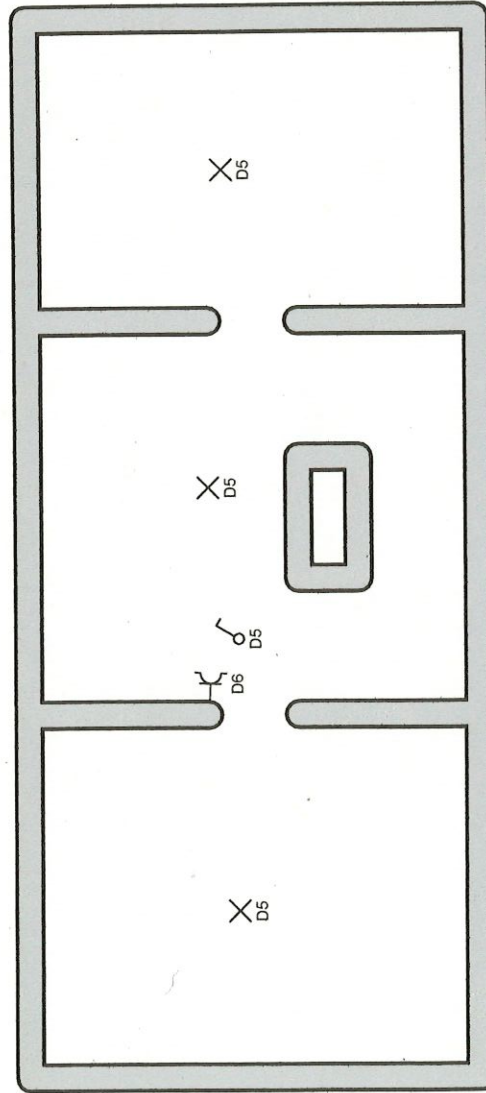
Installateur
Balfroid-Pimay S.P.R.L.
Rue de Olzy 67
5555 Bièvre

GSM: 0474 51 93 73
e-mail: loganpimayelect@gmail.com; balfroid_ludovic@hotmail.com
TVA BE 0677.705.049

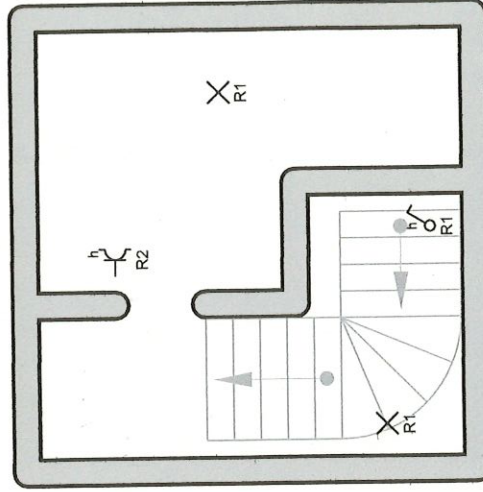
p. 5/6
Schéma de position

2 x 230V ~ 50Hz

grenier



cave



Adresse de l'installation électrique

rue Nouvelle 37
6929 Haut Fays



Installateur

Balfroid-Pimay S.P.R.L.
Rue de Oizy 67
5555 Bièvre
GSM: 0474 51 93 73
e-mail: loganpimay.elect@gmail.com; balfroid_ludovic@hotmail.com
TVA BE 0677.705.049

p. 6/6
Schéma de position

2 x 230V ~ 50Hz

BON DE COMMANDE POUR TRAVAUX D'ELECTRICITE OU DE GAZ

(à facturer)

Date: 22/03/13

Adresse des travaux: Rue Lonelle, 33

6926

HAUT SAÏS

Nom / Société (+ forme juridique):

Nr. Dossier:

Nr. Cabine/Compteur:

Tél.:

A facturer: idem

Pays:

Nom / Société (+ forme juridique):

Tél.:

Adresse:

Fax:

E-mail:

GSM:

N° de TVA:

Code EAN:

Vous trouverez ci-dessous la liste des travaux demandés:

Code	Travaux demandés	Quantité	Prix unitaire	Prix total hors TVA
	Remplacement couple SF → BH	1	150	150 €
	Connexion colonne	1	119	119 €
				€
				€

Total HTVA (*)	269 €
----------------	-------

(*) Aucune TVA ne sera appliquée à ce montant si le demandeur est un assujetti belge à la TVA. Un taux de TVA de 12% sera appliqué à ce montant si l'offre concerne un logement social. Dans les autres cas, un taux de TVA de 21% sera appliqué à ce montant à défaut de disposer, en annexe de l'envoi marquant acceptation de l'offre, d'une attestation donnant droit à l'application d'un taux de TVA réduit à 6% dûment complétée et signée.

Les différents postes et prix mentionnés sur la présente correspondent à l'offre

- qui vous a été communiquée en votre qualité d'utilisateur du réseau dans le cadre d'une demande de travail formulée par vos soins OU
- qui a été communiquée à votre fournisseur ou à toute autre personne agissant en votre nom et pour votre compte OU
- qui vous est faite sur base de travaux supplémentaires demandés sur place.

Le montant de ce bon de commande devra être réglé par le demandeur (soit le client soit son mandataire) sur base de la facture y afférente.

Date et signature du client ou de la personne agissant en son nom et pour son compte, précédées de la mention "Lu et approuvé".

Lu et approuvé

Exécuté par: GEORGES

Date exécution: 22 / 03 / 13

IDEG

www.ideg.be

Intercommunale d'électricité et de gaz - Namur

Association intercommunale coopérative à responsabilité limitée, régie par le décret du 5 décembre 1996
relatif aux intercommunales wallonnes.

Siège social: Avenue Albert 1^{er}, 19 à 5000 Namur

Reg. Soc. Civ. Namur 1

TVA BE 201 400 308 - RPM 0201 400 308

IEH

www.ieh.be

Intercommunale d'électricité du Hainaut

Association intercommunale coopérative à responsabilité limitée, régie par le décret du 5 décembre 1996
relatif aux intercommunales wallonnes

Siège social: Hôtel de ville de et à 6000 Charleroi

TVA BE 223 414 061 - RPM 0223 414 061

IGH

www.igh.be

Intercommunale de gaz du Hainaut

Association intercommunale coopérative à responsabilité limitée, régie par le décret du 5 décembre 1996
relatif aux intercommunales wallonnes

Siège social: Hôtel de ville de et à 6000 Charleroi

TVA BE 228 524 872 - RPM 0228 524 872

INTEREST

www.interest.be

Société intercommunale d'électricité et de gaz des régions de l'Est.

Association intercommunale coopérative à responsabilité limitée, régie par le décret du 5 décembre 1996
relatif aux intercommunales wallonnes

Siège social: Hôtel de ville de et à 4700 Eupen

Reg. Soc. Civ. Eupen 10

TVA BE 205 843 502 - RPM 0205 843 502

INTERLUX

www.interlux.be

Intercommunale pour la distribution d'énergie dans la province du Luxembourg.

Association intercommunale coopérative à responsabilité limitée, régie par le décret du 5 décembre 1996
relatif aux intercommunales wallonnes.

Siège social: Hôtel de ville de et à 6700 Arlon

TVA BE 204 360 687 - RPM 0204 360 687

INTERMOSANE

www.intermosane.be

Intercommunale d'électricité et de gaz - Liège

Association intercommunale coopérative à responsabilité limitée, régie par la loi du 22 décembre 1986
relative aux intercommunales.

Siège social: Hôtel de ville de et à 4000 Liège

Reg. Soc. Civ. Liège 17

TVA BE 204 260 125 - RPM 0204 260 125

SEDILEC

www.sedilec.be

Intercommunale d'électricité et de gaz - Brabant wallon

Association intercommunale coopérative à responsabilité limitée, régie par le décret du 5 décembre 1996
relatif aux intercommunales wallonnes.

Siège social: Avenue Jean Monnet, 2 à 1348 Louvain-la-Neuve

TVA BE 222 548 583 - RPM 0222 548 583

SIMOGEL

www.simogel.be

Société intercommunale pour la distribution du gaz, de l'électricité et de la télédistribution dans la région de
Mouscron.

Association intercommunale coopérative à responsabilité limitée, régie par le décret du 5 décembre 1996
relatif aux intercommunales wallonnes.

Siège social: Hôtel de ville de et à 7700 Mouscron

TVA BE 201 258 172 - RPM 0201 258 172